

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Bac 2022 : à l'approche de la 1re session d'épreuves de spécialité,...

8-10 minutes

À moins d'une semaine des épreuves de spécialité du bac 2022, si leur report en mai apparaît comme "la moins mauvaise des solutions" pour des syndicats, des interrogations subsistent. "Il y a une impression d'enclencher, à partir de mi-mai, un moment d'examen perpétuel", indique Bruno Bobkiewicz (SNPDEN). Toute la pression des examens est déplacée sur la fin d'année, déplore Alexis Torchet (Sgen). De son côté, Jean-Rémi Girard (Snalc) s'inquiète de la dématérialisation des copies, quand Sophie Vénétitay (Snes) espère voir tenus les engagements du MENJES sur le nombre de copies par correcteur.



Le report des épreuves de spécialité en mai permet de "lisser la

disponibilité des professeurs de spécialité", explique Bruno Bobkiewicz, du SNPDEN-Unsa. Rectorat de Bordeaux

Après leur annulation en 2021 en raison du Covid, ces nouvelles épreuves du baccalauréat général et technologique, issues de la réforme de Jean-Michel Blanquer, vont se tenir pour la première fois cette année. Initialement prévues mi-mars, elles ont dû être reportées à cause de la crise sanitaire ([lire sur AEF info](#)) et connaissent en outre des aménagements (1). Elles se dérouleront du 11 au 13 mai.

"Le report au mois de mai était la moins mauvaise des solutions mais tous les problèmes que cela soulève n'ont pas forcément été traités de manière satisfaisante", explique Alexis Torchet, secrétaire général du Sgen-CFDT. Bien que les syndicats aient obtenu des concessions, comme l'obtention de quatre demi-journées pour les corrections ([lire sur AEF info](#)), ils pointent plusieurs interrogations à l'approche des épreuves.

"Comment anticiper la désorganisation ?"

Si Jean-Rémi Girard, président du Snaic, rappelle que les lycées ont "une organisation assez rodée" du baccalauréat, "des questions comme la désorganisation de la fin d'année risquent d'être un réel problème", prévient Alexis Torchet.

"Il y a une impression d'enclencher, à partir de mi-mai, un moment d'examen perpétuel", avoue Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-Unsa. Épreuves de spécialité, évaluation des capacités expérimentales (ECE), épreuve de philosophie et Grand oral vont se succéder. Toute la pression des examens est déplacée sur la fin d'année, déplore Alexis Torchet, qui précise que "l'intérêt d'avoir des épreuves en mars, c'était de mieux répartir cette pression".

Les lycées jonglent donc entre différentes problématiques pour

organiser cette fin d'année. "Cela ne va pas forcément interrompre les cours, même si certaines journées sont touchées. On essaie de limiter les conséquences pour les autres niveaux, mais parfois on n'y arrive pas, notamment en raison du manque de salles ou d'enseignants", explique Bruno Bobkiewicz, qui précise que "dans son lycée par exemple, pour surveiller les épreuves de spécialité, il faut 55 personnes, qui ne font donc pas cours en parallèle".

Une problématique sur laquelle s'interroge aussi Jean-Rémi Girard, notamment par rapport aux ECE (évaluation des capacités expérimentales), dont "l'organisation au cas par cas peut désorganiser le fonctionnement de l'établissement." À cela s'ajoute la préparation du Grand oral. Jean-Rémi Girard rappelle que "l'an dernier, les professeurs avaient souvent beaucoup anticipé sa préparation". Mais, avec les épreuves de spécialité juste avant, "cette préparation peut être un peu plus réduite cette année", explique le président du Snalc, qui ajoute que "cela revient à un des problèmes structurels de cette réforme du bac : il n'y a pas d'horaire spécifique pour préparer le Grand oral".

"il n'est pas possible de gommer toutes les différences"

L'équité des chances des élèves était aussi l'une des raisons du report des épreuves de spécialité en mai : certains ont été touchés par le Covid, et d'autres ont eu des professeurs absents et non remplacés. Néanmoins, pour ces épreuves de mai, "on est resté sur les programmes de mars, donc les élèves ont eu plus de temps pour préparer les épreuves", affirme Sophie Vénétitay.

"Reporter les épreuves a un peu desserré l'étau en termes de calendrier intenable", continue la secrétaire générale du Snes.

FSU, qui avait demandé un report en juin. "On a eu des alertes très tôt, dès les mois de novembre-décembre, de la part de collègues de spécialité, surtout des matières scientifiques et de SES, qui nous signalaient que des épreuves à la mi-mars allaient être ingérables en termes de programme", ajoute Jean-Rémi Girard.

Malgré cela, "il n'est pas possible de gommer toutes les différences qui existent, le Covid ayant encore couru entre février et avril", prévient Bruno Bobkiewicz. "Ce n'est pas en repoussant de quelques semaines qu'on allait rattraper ces deux années perturbées par le Covid et par des absences non remplacées. Il y a quand même des élèves qui ont eu un parcours très chaotique", signale Alexis Torchet.

Le Sgen-CFDT regrette que les Commissions d'entente se fassent en visioconférence

Avant les corrections des copies, les IPR et les correcteurs se réuniront lors de commissions d'entente afin d'échanger à propos des modalités de correction, des consignes de barème, etc. Il s'agit donc d'un "temps très important" en début de cession de correction, explique Alexis Torchet, qui déplore que "ces commissions soient programmées en visio. Ce n'est pas un choix satisfaisant en termes de travail", d'autant plus que les épreuves de spécialité n'ont jamais eu lieu auparavant. Alexis Torchet regrette donc "un temps contraint, qui ne sera sans doute pas suffisant".

Au contraire, Jean-Rémi Girard constate que certains "collègues préfèrent que ce soit en visioconférence" pour éviter de devoir parcourir une longue distance pour se rendre dans un établissement. Le professeur signale un point de vigilance concernant l'harmonisation des notes en précisant être plus

préoccupé par "l'harmonisation du contrôle continu que des épreuves terminales".

Plusieurs syndicats dubitatifs face aux corrections numériques

En outre, "cette année sera la première fois qu'il y aura autant de copies dématérialisées, puisque les copies de toutes les épreuves le seront", fait remarquer Bruno Bobkiewicz, qui se demande alors "si la technique sera au rendez-vous". L'an dernier, seules les copies de philosophie et de français avaient eu lieu et avaient donc été numérisées.

"On a des retours très loin d'être positifs sur la correction des copies dématérialisées", déplore Jean-Rémi Girard, se basant l'expérience en philosophie et français de l'an dernier. En cause : des corrections plus longues, souvent réalisées sur l'ordinateur personnel, et "pénibles" pour les professeurs "parfois moins à l'aise avec les outils numériques". Certains d'entre eux ont fait remarquer qu'écrire une appréciation dans la marge en numérique prenait plus de temps qu'à la main. Résultat : certaines copies se sont retrouvées avec seulement une note et une appréciation générale. Le Snalc a donc demandé un moratoire sur les copies électroniques.

Des décharges pour les correcteurs

Par ailleurs, les syndicats sont pour la plupart satisfaits des quatre demi-journées obtenues pour les corrections, entre le 17 mai et le 3 juin. Mais "parfois l'organisation locale peut être un peu plus compliquée, puisqu'il faut que les chefs d'établissements les accordent à chaque collègue correcteur", explique Jean-Rémi Girard. Il redoute en outre "quelques difficultés organisationnelles surtout quand il peut y avoir des tensions entre l'équipe de direction et les enseignants".

Le paquet de copies devrait aussi être moins important : 40

environ par correcteur. "Il y a des engagements du ministère, mais on jugera sur les actes", prévient Sophie Vénétitay. Même méfiance de la part de Jean-Rémi Girard qui, l'an dernier, a constaté que certains professeurs qui avaient rapidement corrigé leurs copies s'étaient vu attribuer des copies supplémentaires. "Avec les copies dématérialisées, il est très facile pour l'administration, si jamais un correcteur fait défection, d'envoyer immédiatement des copies sur la plateforme numérique à des correcteurs", explique le président du Snalc, qui ajoute qu'il "faut prévoir suffisamment de correcteurs et de suppléants en cas de défections".

Il salue néanmoins le fait que "le ministère ait pris conscience de la charge importante de travail que représente la correction des épreuves du bac." D'autant que la fin de l'année scolaire est ponctuée de conseils de classe, de questions d'orientation, etc.

Plusieurs syndicats font en tout cas savoir qu'ils attendent un bilan logistique et pédagogique du déroulement de cette session du baccalauréat, une nouvelle fois perturbée par le Covid.